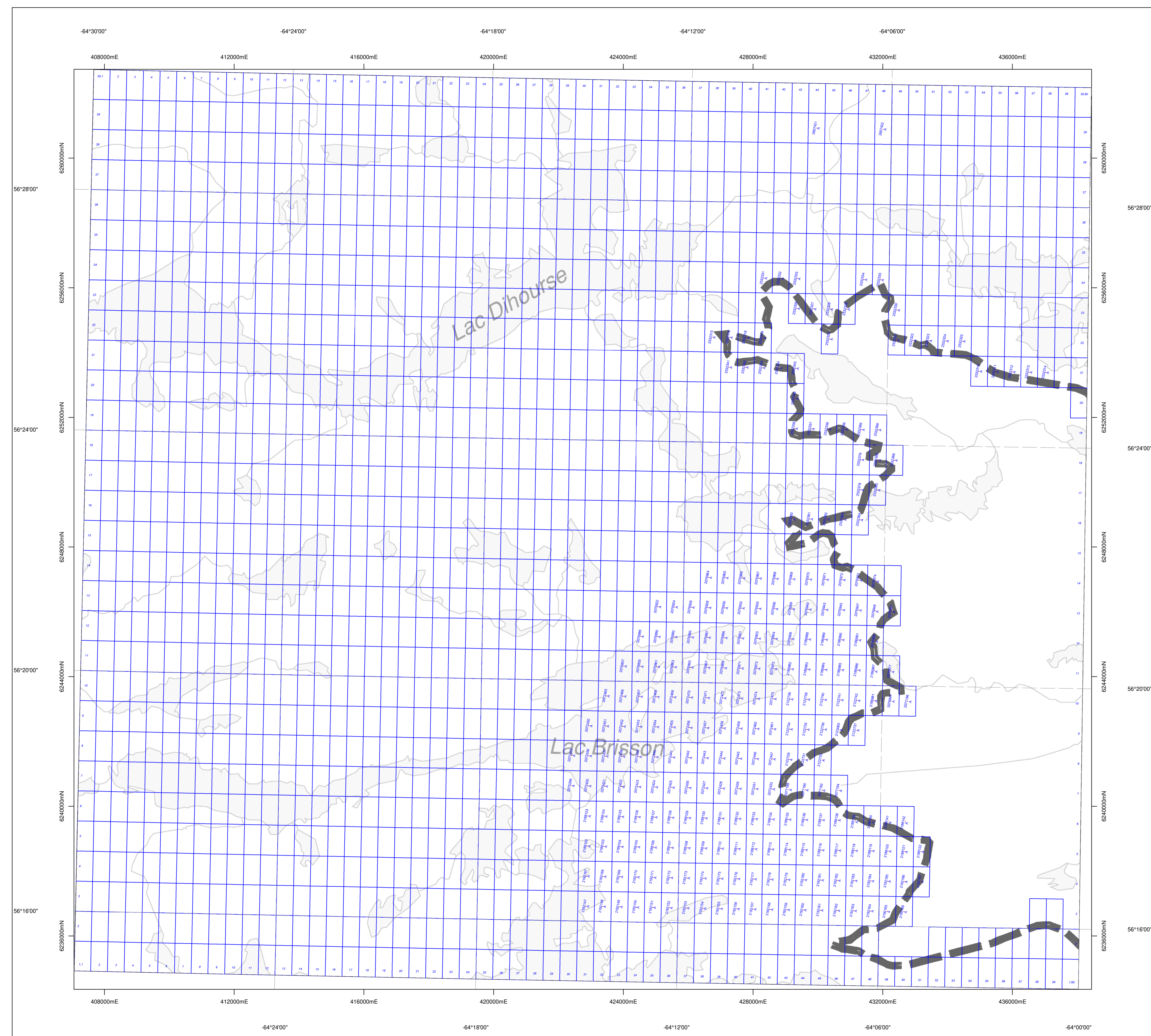


Carte des titres miniers

- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Réfusé de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué
P-En attente de renouvellement, U-Réfusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Réfusé de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé
- Statut:**
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Réfusé de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé



Substance extraite

- A-Argent, B-Cobalt, C-Calcium, D-Éléments divers, E-Mica de silice, F-Mica de mica, G-Or, H-Éléments divers, I-Indium, J-Éléments divers, K-Éléments divers, L-Éléments divers, M-Moraine, N-Terre noire, O-Argent, P-Pierre concassée, Q-Éléments divers, R-Éléments divers, S-Éléments divers, T-Toute

Statut du site d'extraction

- O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Contrainte à l'activité minière

- Territoire réservé à l'État ou soustrait au jacobinage, à la désignation sur carte ou par effet d'une autre loi
- Périmètre urbanisé
- Territoire soustrait au jacobinage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
- Territoire où le droit de jacobiner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations déterminées par le ministre
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Terres de catégorie II
- Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

- Entente Piogagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Mississinon de Besiamite, Essipik, Mashewash, Nutsukhuan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 28°27' avec une variation annuelle décroissante de 9,5".
Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 20



AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

